

Infections HPV et dépistage : ce qui va changer



Vaccination, dépistage, conséquences des nouvelles recommandations... où en est-on dans la lutte contre les papillomavirus ou HPV ? Ma Santé fait le point sur ce qui va changer dans les prochains mois avec le Dr Raulic, médecin gynécologue.

Les papillomavirus touchent 90 % des personnes sexuellement actives au moins une fois dans leur vie et sont la plupart du temps inoffensifs. Ces virus sont toutefois <u>la principale cause du cancer du col de l'utérus</u>, de condylomes génitaux chez les hommes mais également d'autres cancers au niveau des zones intimes (pénis, vagin, vulve, anus...) et des voies aérodigestives supérieures (bouche, gorge, pharynx...).

Face à ce constat, plusieurs questions se posent pour prévenir les infections. Où en est-on aujourd'hui concernant le dépistage ? L'examen du frottis va t-il disparaître ? Pourquoi les tests HPV ne concernent-ils pas aussi les hommes ? Ma Santé fait le point sur ce qui va changer cette année avec le Dr Patrick Raulic, médecin gynécologue à Lyon, référent en colposcopie

en Auvergne-Rhône-Alpes et membre de la <u>Société française de colposcopie et de pathologie</u> <u>cervico-vaginale</u> (SFCPCV).

Les tests HPV ne signent pas la fin des frottis vaginaux!

Quelle est la différence entre test de dépistage des HPV et frottis vaginal?

Il est important de rappeler que le frottis vaginal a permis de réduire de moitié les risques du cancer du col de l'utérus sur une génération. On constate cependant que seule une femme sur deux fait cet examen régulièrement. Aujourd'hui, le cancer du col de l'utérus touche 3000 femmes chaque année. 1000 en décèdent.

Certaines femmes ne se font pas dépister, ce qui s'avère problématique. Le problème avec le frottis, en outre, est qu'il n'y a pas de sensibilité parfaite. Il est possible de ne pas détecter des lésions pré cancéreuses ou cancéreuses du col causées par les papillomavirus. Le test de dépistage des HPV permet de gagner 20 à 30% de sensibilité et d'améliorer, donc, la détection. Les papillomavirus étant les principaux responsables du cancer du col de l'utérus, leur détection permet d'agir en amont pour les prévenir.

Comment le dépistage des HPV peut-il permettre d'éviter le cancer du col de l'utérus ?

On estime qu'environ 30 % des femmes de plus de 30 ans sont infectées aux papillomavirus, contre 15 % pour les moins de 30 ans. Il se passe environ quinze ans entre le moment où les papillomavirus contaminent une personne à risque (avec une immunité fragilisée) et le développement d'un éventuel cancer du col de l'utérus. C'est pour cela que le dépistage est important car on peut agir en amont pour tenter de prévenir l'évolution de cellules cancéreuses.

Que se passe t-il quand le test de dépistage des HPV s'avère positif?

Si le test HPV est positif, l'examen se complète par un frottis vaginal. Les résultats sont normaux dans environ 70% des cas : on recommande alors aux patientes de repasser le test des papillomavirus un an plus tard pour vérifier s'ils ont bien été éliminés.

Dans 30 % des cas, le frottis relève toutefois des résultats douteux. L'examen est donc complété par une colposcopie (examen du col de l'utérus, du vagin et de la vulve réalisé avec un microscope permettant de détecter les lésions précancéreuses et cancéreuses.

Le dépistage des papillomavirus : le premier pas pour lutter contre le cancer

Face à l'ampleur du nombre de cas du cancer du col de l'utérus, pourquoi n'y a t-il pas de dépistage organisé ?

La France a un train de retard concernant le dépistage organisé par rapport à d'autres pays européens. La principale difficulté réside dans l'organisation de la base de données de la sécurité sociale et son accès. Il faut arriver à déterminer le nombre de femmes qui ont réalisé un frottis dans les trois ans et celles qui ne l'ont pas fait. Obtenir ces informations s'avère complexe. Néanmoins, tout est question de priorité car ce dépistage existe déjà depuis longtemps dans certains départements, <u>comme celui de l'Isère</u>.

Aussi, beaucoup de femmes ne voient pas l'intérêt du frottis : seules 55% d'entre-elles s'y astreignent. Après 50 ans, le risque de développer un cancer du col de l'utérus est plus important. Les frottis se font pourtant de plus en plus rares à cette tranche d'âge.

Les papillomavirus entraînent également des conséquences sur la santé des hommes. Pourquoi le dépistage ne leur est-il pas accessible ?

Les tests des HPV se réalisent dans le cadre du dépistage du cancer du col de l'utérus. Il était réalisé jusqu'ici via le frottis uniquement. C'est pourquoi la détection des papillomavirus est à destination des femmes. Cette infection est pourtant très courante chez les hommes. Mais la plupart d'entre eux s'en débarrassent dans les deux ans qui suivent la contamination. Leur détection ne serait donc pas forcément pertinent. En revanche, <u>la vaccination des papillomavirus est désormais recommandée par la Haute Autorité de Santé aux jeunes garçons dès l'âge de 11 ans</u>.

Un remboursement des tests HPV prévu en été 2020

Pourquoi les frottis sont-ils remboursés, mais pas les tests de dépistage des HPV ?

Le dépistage des papillomavirus n'est actuellement pas remboursé car il doit d'abord être mis en place correctement. L'objectif est d'améliorer en premier lieu la couverture du frottis vaginal avant d'envisager celui du dépistage HPV. Le remboursement du test de dépistage des papillomavirus est toutefois prévu entre le printemps et l'été 2020.

Quelles sont les évolutions prévues dans les prochains mois ?

L'opération de dépistage débute. En février 2020, plus de 1000 femmes âgées entre 60 à 65 ans qui n'ont pas fait de frottis depuis trois ans vont recevoir une convocation pour le réaliser gratuitement en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette offre va s'étendre au fur et à mesure aux autres couches de la population des femmes.

Seul le département de l'Isère a débuté son <u>opération de dépistage</u> pour les femmes de 25 à 50 ans. Le département a en effet mis en place depuis beaucoup plus longtemps. Le dépistage via un frottis vaginal concerne ainsi déjà plus de 100 000 femmes iséroises.

À SAVOIR

Il ne faut pas confondre les tests HPV et le vaccin HPV! La vaccination est une prévention primaire (pour éviter d'attraper un papillomavirus). Le dépistage par frottis ou test HPV est une prévention secondaire. On détecte et on traite les états précancéreux dus aux pappillomavirus si les patients n'ont pas été vaccinés.

La Haute autorité de Santé (HAS) recommande aujourd'hui la vaccination contre les papillomavirus pour les jeunes filles et les garçons à partir de 11 ans, soit aux prémices des rapports sexuels. Seules les femmes sont ciblées par le dépistage des papillomavirus via les frottis et plus récemment grâce aux tests HPV. Un remboursement des tests HPV est prévu d'ici l'été 2020.